

Newsletter Information Coronavirus – 20.03.2020

Spezial Newsletter 20.03.2020



20.03.2020

CHERS MEMBRES,

La situation actuelle est empreinte d'incertitude pour nous tou.tes. Cette semaine, nous avons traité bon nombre de questions et y avons répondu dans la mesure du possible. Nous recevons chaque jour des questions de membres auxquelles nous tentons d'apporter des réponses les plus claires possibles, notamment dans la rubrique Q&R de notre site. Deux éléments taraudent tout particulièrement nos membres. Physioswiss y répond ci-dessous pour vous:

Matériel de protection dans les cabinets – intervention auprès de l'OFSP

L'Ordonnance 2 est actuellement impossible à mettre en œuvre pour les cabinets de physiothérapie. D'un côté, les cabinets doivent restés ouverts pour assurer une continuité des soins, de l'autre, ils ne disposent pas du matériel de protection nécessaire et exigé (produit désinfectant et masques). Les mesures de sécurité demandées par les autorités ne peuvent donc pas être mises en pratique.

Physioswiss à dès lors demandé à l'OFSP par écrit que tous les cabinets ouverts aient un accès direct et immédiat au matériel de protection, de manière à pouvoir assurer les traitements qui ne peuvent être reportés.

Le Conseil fédéral promet 32 milliards de francs pour soutenir les PME

Dans la lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus, le Conseil fédéral a annoncé aujourd'hui une série de mesures pour un total de 32 milliards de francs. Elles comprennent notamment des apports rapides de liquidités pour l'économie et un report des paiements des cotisations sociales. Par ailleurs, le Conseil fédéral laisse entrevoir une indemnisation pour les travailleur.euses indépendant.es. Nous allons analyser précisément ces dispositifs, vous informer aussi vite que possible des nouveaux éléments et vous soutenir dans les prochaines étapes.

((Link))

<https://www.rts.ch/info/suisse/11181977-la-confederation-libere-plus-de-40-milliards-pour-soutenir-leconomie.html>

Dernier point mais non des moindres: nous sommes tou.tes dans le même bateau. Des professionnel.les de santé sont désespérément recherché.es dans plusieurs cantons et des

physiothérapeutes interviennent déjà en «mission spéciale» dans les hôpitaux. Informez-vous et organisez-vous dans votre canton. En tant que physiothérapeute, vous pouvez apporter une contribution active à la société.

#staysafe #stayhealthy

Mirjam Stauffer

Osman Besic